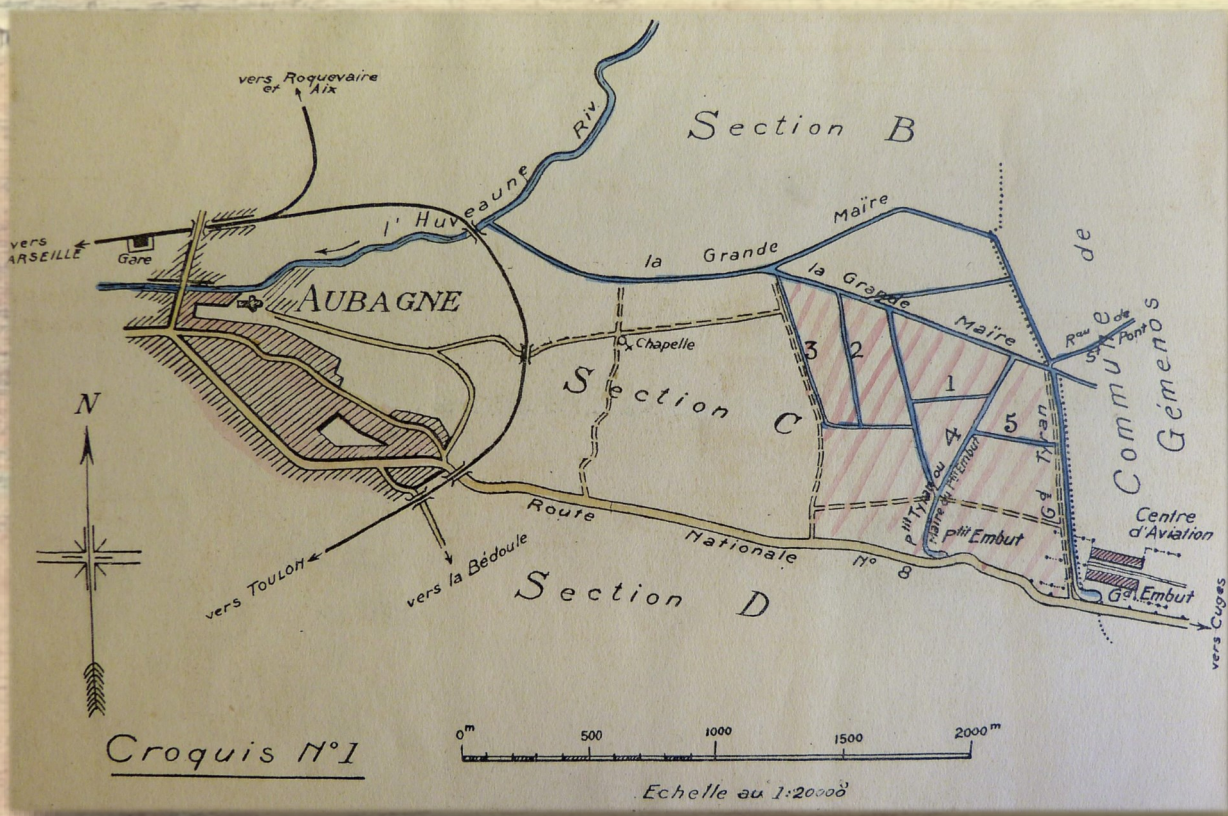




# CENTRE D'AEROSTATION MARITIME DE COULINS



Plan cadastral de la plaine des Paluds © AMA IV D 5

Le besoin de surveillance des côtes, de protection contre les menaces sous-marines et d'escorte des convois pendant la guerre réactive l'utilisation des dirigeables, dont l'autonomie est supérieure à celle des avions. La Marine qui a mené dès 1880 à Toulon diverses expériences en aérostation, crée le 1<sup>er</sup> mai 1916 une division le long de la façade maritime française. Douze centres d'aérostation sont ainsi construits dans l'hexagone mais aussi en Corse, en Algérie et en Tunisie. La Ville d'Aubagne est informée indirectement le 20 juillet 1916 du choix ministériel par une note du chef de service de l'Intendance maritime de Marseille demandant au maire de trouver une solution pour abriter deux camions servant à la logistique du centre en construction. L'annonce de l'implantation d'un centre d'aérostation le long de la route nationale 8 à 4 km de la ville parvient aux Aubagnais qui s'inquiètent. Les agriculteurs des Paluds vont voir leurs terres de Coulines déclarées d'utilité publique sur plus de 23 hectares, vingt-quatre propriétaires vont être expropriés et dédommagés par une somme de 5 436,73 francs par an et 4 781,16 francs fixes.

Un premier hangar mesure 150 m de long, 20 m de large et 22 m de hauteur. Il est flanqué d'un bâtiment pour le matériel permettant la fabrication du gaz servant au ballon. Un second hangar est construit juste à côté du premier en 1918. Plus long (160m), plus large (24 m) et plus haut (28m), celui-ci sera visible jusqu'en 1988 dans la plaine des Paluds tandis que le premier, inutilisé dès 1924, est détruit en 1927.

Cette masse s'élève sur une zone stratégique près d'un embuc assurant l'évacuation des eaux de la plaine. Le souci de maintenir son fonctionnement correct sera au cœur des relations entre l'armée et les Aubagnais, il occupe de nombreuses pages de procès dans les archives communales et départementales.

Jacques Vincent témoigne :

“ Le voisinage de cet établissement maritime a été pour notre ville la cause d'une recrudescence d'activité peu ordinaire. Tous les matériaux, quels qu'ils fussent, lui arrivaient par la gare du P-L-M. Dès le lever de l'aurore et jusqu'aux dernières heures de la journée, un roulement incessant d'automobiles ou de camions transportaient le tout à destination, non sans soulever d'épais nuages de poussière et éclabousser de boue, les jours de pluie, quelques magasins, revers de médaille aussi peu gracieux que la plupart des revers. ”

La population exprime quelques craintes, de devenir une cible avec l'installation de ce nouveau centre. Alerté le 27 octobre 1917, par le commandement du Centre d'aérostation, de raids de zeppelin allemands dans le secteur (un ballon avait été abattu entre Sisteron et Gap), le maire doit prendre des résolutions pour assurer la protection de sa population. Un système général d'alarme est mis en place. L'alerte est donnée par le bourdon de la Vierge de la Garde, les cloches des églises, les clairons des sapeurs-pompiers, de la troupe et de la douane, les sirènes de certaines industries et celles des bateaux de mouillage. A ce signal, l'éclairage public est supprimé, les portes et devantures de magasins, les volets et persiennes des immeubles doivent être fermés immédiatement. L'autorité militaire complète ce système par des mitrailleuses sur les Aires Saint-Michel.

La première sortie a lieu pour un essai le 17 mai 1917 à 16h30, en témoigne Lucien Grimaud gamin d'à peine 8 ans :

“ Commandé par l'enseigne de vaisseau David, le ballon s'éleva lentement dans l'air calme aux applaudissements de centaines de curieux venus à Coulines depuis Cuges et Aubagne. (...) Dès lors, les sorties se succédèrent. Elles attiraient de plus en plus de curieux. (...) Aux enfants que nous étions, les aérostatiers donnaient des morceaux d'étoffe caoutchoutée, tirés de vieilles enveloppes de dirigeables. Nous en faisons des lance-pierres. Les hommes en confectionnaient des blagues à tabac. ”



Le deuxième hangar, construit en 1918 © coll. Poucel



Les dirigeables survolant Aubagne © AMA 20 Fi 351